

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 16 septembre 2025

Le compte rendu de la réunion du mardi 08 juillet 2025 est adopté par le Conseil municipal.

DE202509-606 Mise en place d'une convention pour mise à disposition d'une salle avec le FFDSB Don du Sang

Mme Le Maire expose aux élus la demande de l'EFS-AURA pour la réalisation du projet de la collecte du don du sang, sur la commune qui consiste :

- à mettre à la disposition de l'EFS-AURA, gracieusement, une salle pour le prélèvement de produits sanguins et pour la collation post-don des donneurs lors des collectes régulières ou exceptionnelles afin de permettre à un maximum de personnes d'effectuer ce geste ;
- à relayer toutes informations sur le don de soi tel que le don de sang, le don de plasma et le don volontaire de cellules souches hématopoïétiques ;
- à promouvoir le don et les collectes de sang par l'ensemble des moyens d'information et de communications municipales, disponibles et mis à disposition tels que le bulletin municipal et autres documents, le mobilier urbain et les supports digitaux par exemple.

Les Parties reconnaissent que le présent accord de partenariat ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération. Elles s'engagent à veiller à une bonne application des modalités du présent accord de partenariat par leurs structures locales respectives.

Une rencontre annuelle de l'ensemble des Parties de ce présent accord de partenariat, à l'initiative de l'une d'elles, pourra être organisée afin d'évoquer les actions menées, les difficultés rencontrées, les améliorations possibles et la rédaction d'un nouveau partenariat le cas échéant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **S'ENGAGE** à participer à une rencontre annuelle pour évoquer les actions menées et les difficultés rencontrées
- **S'ENGAGE** à mettre à disposition la salle des fêtes à titre gratuit
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tout document relatif à cette convention.

DE202509-607 Mise en place d'une convention d'utilisation du tracteur et broyeur Commune de Montcet et Vandeins

Madame le Maire rappelle qu'afin de mutualiser les ressources, les communes de Montcet et Vandeins ont acquis en 2025 un broyeur d'accotement. Le tracteur permettant l'utilisation de ce broyeur appartient à la commune de Vandeins et sera mis à disposition de la commune de Montcet aux fins d'utilisation du broyeur.

Madame le Maire propose une convention ayant pour objet l'organisation et la gestion de la mise à disposition du tracteur auprès de la commune de Montcet et la gestion du broyeur selon les conditions financières ci-après :

- Facturation 13€ de l'heure pour l'utilisation du tracteur par la commune de Montcet selon un registre tenu par les parties retraçant les heures d'utilisation de chacune des 2 communes.
- Répartition des frais d'entretien du broyeur à hauteur de 50% pour chacune des communes.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **ADOpte** la convention précitée et ses conditions financières,
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DE202509-608 Acquisition d'un camion de pompiers

Madame le Maire soumet au conseil municipal l'acquisition d'un camion de pompiers en remplacement de l'Unimog immatriculé 879-QA-01. La commune de St Jean le Vieux a fait savoir à la commune qu'elle mettait en vente son camion pompier FPT (Fourgon Pompe Tonne) Renault M180 Miliner Equipement SIDES Pompe 1500/15 Année 1993 pour la **somme de 3 500€** d'environ 20 000 km.

Madame le Maire propose d'en faire l'acquisition.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** l'acquisition du camion pompier décrit ci-dessus à la Commune de St Jean le Vieux pour la somme **de 3 500€**.
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Questions diverses

☞ Commerce

Mme Le Maire présente la synthèse des consultations faite par l'ADIA (Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain) reçues en mairie au vu de toutes les offres qui ont été faites (amiante, plomb, études géotechnique, les réseaux et les relevés géographiques).

Les entreprises les moins-disantes ont été retenues par notre mandataire ADIA, cependant le choix final sera fait par les élus.

☞ Ecole heures de musique

Notre école suite à sa demande de dossier pour un projet d'interventions musicales pour l'année scolaire 2025/2026 avec un intervenant du Conservatoire d'Agglomération, s'est vu attribuée 85 heures par GBA.

☞ Gendarmerie

Sébastien Grandclement Chef d'escadron sera le futur commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Bourg-en-Bresse. Il a pris ses fonctions le 1^{er} août 2025.

☞ **RPE de Polliat** : Mme Loïca Laneyrie a quitté définitivement son poste d'animatrice au sein du RPE début août. Le poste a été proposé à Mme Aurélie Pendant, avec un contrat en CDI, qui a accepté avec enthousiasme.

☞ **Un nouveau centre funéraire** : L'ouverture de l'espace funéraire Carrara à Polliat, situé Route de Bourg-en-bresse se fera en novembre.

☞ **Mme Le Maire informe les élus** de la réception des cartes de remerciement par la famille de M. Ricol Maxime et la famille de M. Gilbert Bertillot pour le dévouement de la commune lors de l'organisation de la cérémonie.

☞ **L'Académie de la Dombes** souhaite se réunir à Vandeins en présence d'un élu le vendredi 17 novembre de 9h à 12h. Ils voudraient faire également une visite de notre commune l'après-midi avec des membres du Conseil municipal pour mieux connaître notre commune et ses attraits, notamment avec une présentation de notre patrimoine (église, fermes, méthanisation). En contrepartie, un article sera dédié sur leur revue.

☞ **Les élections municipales de 2026** auront lieu le dimanche 15 et 22 mars 2026. La période de réserve pour les élus a commencé le 1^{er} septembre 2025.

La séance est levée à : 23h05

Le prochain conseil sera le : mardi 14 octobre à 19h30